

puisque *Se-p'i kagan* ③, un des successeurs de *T'ong che-hou*, est mentionné comme régnant dans cette même année 630¹⁾, il faut en conclure que *T'ong che-hou* mourut en 630, peu après le passage de *Hiuen-tsang*.

Au moment où le pèlerin prit congé du kagan, celui-ci lui adjoignit un jeune homme chargé de lui servir de guide et d'interprète jusqu'au Kapiça, limite extrême de ses états vers le sud²⁾.

A 400 *li* à l'ouest de Tokmak, et 150 *li* avant d'atteindre Talas, *Hiuen-tsang* arriva sur le territoire de *Ts'ien-ts'iuén* ou *Bin-gheul*, noms qui signifient, l'un en chinois, l'autre en turc, «des mille sources». Ce district était le séjour favori du kagan pendant les chaleurs de l'été; on y voyait des troupeaux de cerfs apprivoisés qu'il était interdit de tuer sous peine de mort³⁾.

A 200 *li* au sud-ouest de Talas (Aoulié-ata), *Hiuen-tsang* parvint à la ville de *Pe-choei*, ou ville de l'eau blanche; c'est l'Isfidjâb des écrivains arabes. On ne la localise pas avec exactitude⁴⁾, mais il est clair qu'elle devait se trouver à peu de distance au nord-est de Tchimkent. Cette place est celle où se réfugia *Tou-lou kagan* ④ vers l'an 642, et où il fut attaqué par les tribus *Nou-che-pi*⁵⁾.

L'auteur du *Si yu ki* mentionne, en passant, le fait que Tchadj (Tachkend) et Satrouchna (Oura-tjube), étaient gouvernés par des rois soumis aux *Tou-kiue*⁶⁾.

Au sud de Kesch (Châhr-i-sabz), le pèlerin traversa le fameux défilé des Portes de fer⁷⁾; «C'est là, dit le biographe, ce qui forme la barrière des *Tou-kiue*⁸⁾». Ce défilé marquait en effet la séparation entre la Sogdiane et le Tokharestan et formait la frontière des *Tou-kiue* au temps où ils ne s'étaient pas étendus au-delà de la Sogdiane; mais à l'époque de *Hiuen-tsang*, ils avaient franchi cette ancienne limite et atteignaient l'Indus.

A propos des principautés de *Hou-lou-mo* (Kharoûn) et de *Chou-man* (Schoûmân) qui étaient au nord de l'Oxus, le pèlerin nous informe que le roi, dans chacun de ces deux pays est un *Hi-sou Tou-kiue*⁹⁾ ou, comme

1) Cf. p. 54, ligne 16.

2) Vie, trad. Julien, p. 58. — Cf. dans le présent travail, p. 52, n. 1.

3) Vie, p. 58—59; Mémoires, tome I, p. 13—14.

4) Cf. Richthofen, China, vol. I, p. 543, n. 1; — Watters, dans China Review, vol. XIX, p. 123.

5) Cf. p. 58, lignes 24—25 et p. 59, lignes 3 et suiv.

6) Mémoires, tome I, p. 16 et p. 18.

7) Cf. p. 146, n. 5; — Vie, p. 61; *Si yu ki*, tome I, p. 23.

8) Vie, p. 61.

9) 奚素突厥.